TÉLÉPHONE 31

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ...... 18 fr. 50 28 fr. 45 fr. Autres départements ...... 20 fr. 30 fr. 48 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.. 1 fr. 90 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 2 fr. 25 - d° -3 fr. 50 RÉCLAMES 3e page » 2e page 6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour aboutir au résultat qu'on voit, notre troisième République, avec son suffrage universel politique et son règime parlementaire corrompu et corrupteur, a fait une effroyable consommation d'hommes qui, sauf exception, n'ont servi à rien ! A part quelques rares et brèves périodes, son histoire apparaît comme un long gâchis de forces qui auraient pu être utiles au pays, un incessant gaspillage de talents et de volontés!

Comme une énorme et pesante mécanique soufflante, sifflante, hurlante, environnée de bruit et de fumée, dont les trépidations ébranlent le sol, propageant leurs secousses jusqu'aux extrêmités du territoire et à qui il faut des tonnes de combustible pour produire quelques marchandises mal fabriquées, notre machine parlementaire dépensait des flots d'éloquence, consommait par milliers des discours, rapports, projets, contre-projets, amendements et interpellations, avalait dans sa chaudière ardente les ministres et gouvernements qu'on y jetait par pelletées et tout cela pour ne produire, au milieu de ce tintamarre de vieille ferraille, que des cendres et des scories ! De l'avis des phommes compétents la production législative de ce moulin à paroles est un entassement de textes incompréhensibles et incohérents.

Tant d'efforts et de temps pour un tel résultat! On a justement dit de notre Révolution qu'elle « dévorait ses enfants », du moins elle sut maintenir la grandeur de la Patrie, et défendre le territoire national et, par là, son souvenir fait honte à sa petite-fille dégénérée, notre troisième République, qu'un parlementarisme de démagogie et de mensonge semblait avoir dépouillée de toutes les grandes vertus françaises et qui sera maudite et flétrie pour avoir attiré sur la France le plus grand désastre de son histoire.

Notre Troisième n'a pas « dévoré » ses enfants. Elle a usé par centaines des gouvernants successifs, divers, presque tous semblables et qui à part quelques personnalités ne semblent plus former qu'une masse anonyme ensevelie dans l'oubli comme dans une fosse commune. Elle les a détruits les uns après les autres en les obligeant à épuiser dans des luttes misérables les

forces qu'ils auraient du employer au service de la nation. Lamentable histoire que cette longue nécrologie de ministères qui dure depuis 60 ans et dont on peut dire qu'elle commença avec notre célèbre compatriote, Léon Gambetta, mis dans l'impossibilité de servir le régime qu'il avait fondé puisque son ministère — le « grand ministère » — fut renversé quelques semaines après sa formation par une de ces coalitions que nous avons vu se reformer en d'innombrables occasions!

J'entendais un jour, avant l'autre guerre, M. Raymond Poincaré expliquer dans une conversation privée comment un ministère était réduit à l'impuissance, comment il était obligé d'employer les trois quarts de son temps à défendre son existence contre les intrigues des adversaires et contre celles, plus redoutables encore, des amis. Vivre, simplement vivre, était une victoire de chaque jour.

Et comment ne pas se rappeler que Clemenceau, qui fut certes la plus forte personnalité du régime, ne put être réellement utilisé qu'à 75 ans et dans des circonstances tragiques où le péril écartait tous les poltrons et tous les ambitieux vulgaires qui encombrent en d'autres temps les avenues du

Tout de même, pendant l'autre guerre, la France avait encore des réserves restant des vieilles générations et elle a pu avoir aux moments qu'il fallait les hommes qu'il fallait. Depuis lors, entre les deux guerres, tandis que grandissait la malfaisance du régime parlementaire, on voyait baisser la valeur du recrutement dans le personnel dirigeant, aussi bien militaire que politique. Plus de grands ministres, plus de grands chefs! Rien que des médiocres, rien que des petits! Pour abêtir et abrutir le paus, les hommes de valeur eussent été gênants. On les prenaît à la mesure de la besogne qu'on voulait

Car cette décadence n'est pas celle de la France, mais du régime fondé sur ce système électif qui déteste les supériorités et fait ses choix à rebours, nommant les pires et écartant les meilleurs. D'un scrutin à l'autre, on voyait monter, si l'on peut dire, le flot des médiocres et des nullités et quand le Front populaire nous présenta sa collection de ministres on eût vraiment la sensation que nous étions livrés à une bande d'indignes et d'incapables.

Qu'un régime vienne à présent qui rende aux hommes de caractère, d'intelligence et de talent, l'éminente dignité qu'ils doivent avoir dans le pays et l'on verra que la France n'en manque assurément pas.

Il y a toujours eu les éléments d'une élite dans notre pays. La démagogie électorale ne l'a pas supprimée. Elle n'a fait que l'écarter du pouvoir. Il ne s'agit que de l'y remettre.

Emile LAPORTE.

# INFORMATIONS

### La réforme de l'Enseignement

Le « Journal Officiel » promulgue, dimanche matin, la loi du 18 septembre supprimant, à partir du 1er octobre, les Ecoles normales primaires et fixant des dispositions transitoires.

Le « Journal Officiel » publie le décret du 21 septembre, supprimant les classes de 6° B des lycées et collèges, à dater du 30 septembre.

### Pour les sports et l'éducation physique

Un décret ouvre au secrétariat d'Etat à l'instruction publique et à la jeunesse (secrétariat général à la jeunesse, à l'éducation physique et aux sports), sur l'exercice 1940, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 31 dé-cembre 1939 et par des lois spéciales, des crédits s'élevant à la somme totale de 83 millions 850.000 francs.

### 27 médecins de la Seine sont révoqués

On annonce que M. Langeron, préfet de police, vient de révoquer 27 médecins dépendant de la préfecture de police qui, au début de juin, avaient abandonné poste. Tous les médecins révoqués par M. Langeron ont été remplacés.

### Aucun Français n'a été blessé à Londres dans les bombardements

Certaines familles se sont inquiétées du sort de leurs parents se trouvant en Angleterre. Le ministre des Affaires étrangères fait savoir qu'à sa connaissan-ce aucun Français n'a été blessé au cours des derniers bombardements de Lon-dres, Dans l'avenir, si des Français étaient victimes des bombardements, les familles en seraient avisées par les soins du ministère des Affaires étrangères.

### Arrestation de deux députés

MM. Viénot, député des Ardennes, ancien sous-secrétaire d'Etat, et Alexandre Wiltzer, député de la Moselle, viennent d'être transférés à la prison militaire de Clermont-Ferrand, sous l'inculpation de

Ils comparaîtront devant le tribunal militaire de la 13° région, siégeant à Clermont-Ferrand,

### Les relations franco-japonaises

Dans les milieux français compétents, on relève le fait que les relations francojaponaises se sont sensiblement améliorées depuis la conclusion de l'accord militaire de Hanoï, se rapportant à l'Indochine. On souligne particulièrement que le gouvernement japonais exécute avec une correction parfaite les clauses de l'accord militaire. Différentes questions concernant l'exécution technique de l'accord militaire et qui n'avaient pas encore été résolues, sont traitées lovalement des deux côtés, de sorte qu'on peut parler d'une véritable

### Le canal de Panama sera-t-il fermé?

Selon une dépêche de Colon publiée par le « Goeteborg Morgenposten », on prétend, dans les milieux dirigeants de l'administration du canal de Panama, que le gouvernement de Washington a l'intention de fermer le canal en raison de la tension actuelle de la situation internationale.

### L'organisation militaire des Etats-Unis

« Associated Press » fait savoir que les questions traitées vendredi, dans la séance du Cabinet, étaient celles du pacte tripartite et du statu quo en Exrême-Orient.

Cette séance a duré une heure et demie et a été la plus longue depuis que le président Roosevelt a pris le pouvoir.

Le Sénat a accordé deux cent trenteneuf millions de dollars de plus pour la réalisation de l'armement et l'instruction de sept cent mille ouvriers spécialistes, ainsi que quatre millions de dollars pour l'aménagement de deux cent cinquante champs d'aviation privés, sous le contrô-le des départements de la marine de guerre et du commerce.

### La production aéronautique aux Etats-Unis

On déclare officiellement, dans les milieux de l'aviation américaine, que la capacité de production des usines d'aviation des Etats-Unis pourra être portée à 3.000 avions par mois, en avril 1942. Les usines américaines produisent actuellement 1.000 appareils par mois.

### La guerre de Chine

Des unités navales japonaises débarquées à l'improviste sur la presqu'ile de Leitchou ont pu exécuter leur action avec succès en dépit de la grande tempête. La violente résistance des Chinois a été brisée. Toutes les installations servant à la livraison du matériel de guerre à Tchoun-King ont été détruites. Des quantités considérables de matériel de guerre ont été transportées jusqu'à présent à Tchoun-King, via Leitchou, par

des moyens de contrebande. [Lei-Tcheou, péninsule de la province chinoise de Kouang-Tong, où se trouve la ville du même nom, et qui s'avance vers l'île de Haï-Nan].

### EN PEU DE MOTS...

Une nouvelle entreprise de pêche à la morue vient de se monter en Espagne. Sa flotte comptera 25 chalutiers. Dans ces ports seront installés des sècheries et des usines pour l'huile de foie

Le général Boelle, commandant de la 51° division, est décédé à Lyon, des suites de ses blessures. Il avait été rapatrié d'Allemagne il y a quelques semaines avec un convoi de grands blessés.

- Dix-huit soldats américains ont effectué, dans l'Etat de Georgie, la première descente officielle en parachute de l'année des Etats-Unis. - Depuis lundi, il est interdit de cir-

culer dans la zone occupée entre 23 heures 30 et 3 heures du matin. - On apprend que les autorités bri-

tanniques ont décidé de fermer les consulats de France de Nairebi (Kénya) et de la Trinité (Antilles anglaises).

- Le général Weygand, délégué général en Afrique française, va quitter Vichy pour se rendre à Alger où il aura la haute mission de veiller à la sécurité de l'Afrique française.

# Chronique du

# Ceux qui résistèrent

L'ADMIRABLE TENUE DE LA 17° DIVISION D'INFANTERIE LÉGÈRE

fanterie légère, n° 17, qui, sous la direc-tion du général Darde, vécut la plus glorieuse des retraites.

Engagés sur la Meuse, en Belgique, dès le 10 mai, les éléments d'infanterie de la 18° Division devaient payer de leur massacre la conduite indigne de leur chef, le trop célèbre général Corap. Trop sévèrement éprouvée le 15 mai, la division connaissait l'humiliation d'une débandade désordonnée, presque infâmante; ordre lui fut donné de se replier.

Ce qu'il en restait fut dirigé sur le camp de la Courtine, dans la Creuse. Là, en quelques jours, une nouvelle division naissait. Elle était composée des éléments les plus disparates, déchets d'autres troupes déjà vaincues une fois. On lui donna de nouveaux cadres, de jeunes officiers sans nom encore, arrivés de Saint-Maixent et de Saint-Cyr, eux-mêmes commandés par des militaires expérimentés. Le tout, deux régiments d'infanterie, le 90° et le 114°, deux groupes de 75, une compagnie antichar, un peloton de génie et du train, soit 8.500 hommes environ, fut confié au général Darde. La 17° Division d'Infanterie l'égène margine de la tagle parier. terie légère, marquée de la tache origi-nelle Corap, était prête à se purifier par le baptême du courage, du cran, le la ténacité et du devoir.

Les 5 et 6 juin, les troupes, fraîches si l'on peut dire, concentrées à Nogent-le-Roi, reprennent la direction du front. Elles débarquent en camion à Formeries, le 7 juin, dans l'Oise. Elles sont là en réserve et ne doivent prendre part au combat qu'à la prochaine relève. Mais à peine les deux régiments d'Infanterie ont-ils mis pied à terre, qu'ils sont vio-lemment pris à partie par l'aviation allemande qui n'avait pas été sans repérer cette file d'au moins 25 km. sur la route. Le 114º R.I., un peu plus avancé, est aussitôt encerclé par d'innombrables chars ennemis. Malgré des pertes énormes, il résista avec ses fusils-mitrailleurs et ses

poitrines, plus de deux jours. Les autres éléments, pendant ce temps, ont un engagement sérieux avec l'ennemi, aux environs de Forges-les-Eaux. Les antichars et les 75 font des ravages terribles. Trop peu nombreux ils doivent, s'ils veulent résister encore, se replier derrière la Seine. Ils le font en bon or-dre, couvrant efficacement leur retraite, Le 8 au soir, l'ennemi est resté à l'entrée des faubourgs de Rouen. Alors, le 114° R.I. est toujours encerclé. Mais la situation la plus tragique est celle d'une compagnie isolée qui a pris place dans la mairie de Darnetal. Le gros du régiment, bloqué, à fort à faire, trop à faire, Rejoindre le reste de la division, audelà de la Seine? Il n'en est pas question. Les ponts sont coupés. Aucun secours possible pour cette poignée de braves. Alors que décider ? Le problème ne se pose même pas pour eux. Ils vont résister. Et le siège de la mairie commence. Quelques-uns s'en échappent. Oh! N'ayez crainte! Ils ne se sauvent pas. Ils vont simplement se loger dans une habitation voisine. Et le combat prend la tournure d'une guerre de maisons.

Au bout de quelques heures, il va pourtant falloir s'avouer vaincus, faute de munitions. Les survivants de cette folle résistance traversent alors la Seine à la nage. Dans les flots, quelques-uns tombent encore. Mais les autres rejoignent la division. La page de gloire inscrite à l'histoire de ses jeunes drapeaux

sera connue. Cependant, derrière la Seine, la 17º Division, si amputée déjà, s'installe dans la forêt de la Londe pour tenir le front. Une nouvelle résistance farouche stoppe, durant trois jours, l'assaut des fantassins allemands. Seule, l'arrivée de chars de renfort la force au recul. Profitant de tous les points d'appui possibles, elle recule donc, pas à pas, en des combats sans cesse renouvelés, jusqu'à Laval.

Elle atteint aussi la date du 17 juin. Une nouvelle tâche lui est assumée : établir une ligne de résistance à 50 km. de Rennes, entre Ernée et Vitré. Comme de bien entendu, le choc ne tarde pas à se produire. Le 1» au matin, attaquée par deux divisions blindées ennemies, cette ligne est enfoncée. Malgré son admirable ardeur défensive, toute la division tombe aux mains des Allemands. Reconnaissant les écussons glorieux, un officier allemand dira à un officier francais: « Vous êtes donc ces démons que nous rencontrons sur notre route depuis plus de quinze jours! » De ces 8.500 démons, il n'en reste plus

que 2.000, dont environ 600 fantassins

C'est maintenant un triste convoi de

camions de prisonniers qui ira, grossissant, au hasard des routes de la Mayenne. Mais ces hommes n'ont pas encore perdu la foi. A un moment donné, les

Allemands les feront descendre pour, disent-ils: « Aller chercher des vivres pour les camarades français. » Ils partent donc, laissant les prisonniers à la garde de motocyclistes. Ceux-ci ne sont pas tellement nombreux, et les français ont rapidement compris que c'était le moment ou jamais de profiter de l'occasion. En masse ils trompent la surveil-lance de leurs gardiens rapidement dé-bordés, et s'éparpillent dans la nature.

Ici, malheureusement, la 17º Division cesse d'être un tout, mais ce qui arriva à quatre de ses membres peut donner une idée de la manière, digne et noble, dont elle a fini la guerre. Cette histoire se terminera donc par l'histoire particu-lière de « quatre de la 17° Division ». Peu importe leurs noms, puisque c'est l'esprit de la 17° Division tout entière qu'il faut retrouver en eux.

Après avoir faussé compagnie aux sentinelles ennemies, un jeune lieutenant d'Etat-Major, revêtu d'une capote de deuxième classe, pour mieux passer inaperçu, retrouva, dans un petit chemin creux, trois hommes appartenant au groupe franc de la division. En cette minute incertaine, ils associèrent leur

La principale difficulté était de franchir la route nationale où circulaient de nombreux véhicules ennemis. Ils y parvinrent, grâce à l'aide d'un fermier du pays. Pour fuir le danger tout proche encore, ils coururent, ils coururent éperdument, jusqu'à ce qu'ils fussent arrêtés par un cri sec : « Halte-là! » Des Allemands, rangés sur le côté, les tenaient

Un bref dialogue s'engagea.

Pourquoi courez-vous ainsi?» Froidement et extraordinairement calme, un homme prend l'initiative des explications:

Vous comprenez, nous avons déjà été frits. Vos camarades nous ont désarmés et laissé partir (ceci était assez fréquent d'ailleurs). Et comme nous sommes maintenant tout près de chez nous, nous courions tant nous avions peur

Avez-vous des armes? des pa-

Très logique avec lui-même, l'homme répond :

- Non! on nous les a pris. - Puis il ajoute: « Ce serait dur, il y a près d'un an que nous n'avons vu notre femme,

Avec un léger sourire, quelque peu amer, l'officier allemand se décide sou-

- Nous, c'est la même chose, dit-il presque durement. Mais il les laisse pas-

Ouf! Ils avaient eu chaud. Ils marchèrent dès lors pendant 5 jours, du 18 au 23 juin, à raison de 8 à 10 heures de marche par jour, évitant les agglomérations, et vivant de l'incommensurable bonté des fermiers de Mayenne et du Maine-et-Loire. Ils firent ainsi 160 km., parés de tous les accoutrements. L'armistice les surprit sous un déguisement de garçons de ferme. Enfin ils arrivèrent à Angers, où ils se présentèrent aux autorités militaires françaises.

Nous n'en étions qu'aux premières heures de l'occupation et ils purent assez facilement passer en zone libre. Quelque part, dans Cahors, le lieute-

nant de cette histoire, pas encore dé-mobilisé, fidèle et dévoué par devoir, continue à servir la France. Ainsi naquit, combattit et finit la 17

Division d'Infanterie du général Darde. Elle se place sans doute au premier rang de celles qui ont vaillamment dé-fendu le patrimoine national. Peut-on vraiment penser que tant de courage et de sacrifices se perdront dans la vanité des temps? Des hommes sont tombés. La défaite, malgré tout, reste-là. Mais déjà un souffle puissant s'en dégage. C'est un grand courant de propreté morale. Du sang français, du sang très pur a coulé, abreuvant les sillons de notre sol. Ayons confiance, car le sang français à toujours donné de bonnes récoltes.

Jean HAUTEFEUILLE.

## -0-0-0-

### CHAMBRE DES MÉTIERS

Les cordonniers et savetiers sont convoqués à une réunion qui se tiendra le mardi 8 courant, à 20 h. 30, au siège de la Chambre des Métiers du Lot, 18, rue Brives, à Cahors, en vue de répondre à un questionnaire du Syndicat National des Cordonniers avant trait aux demandes de matières premières et en vue de constituer un Syndicat départemental. — Le Président : L. Bourrières. 

## Quintonine

se trouve à nouveau dans toutes les Pharmacies Le flacon : 5 fr. 85

# Nos Echos

Très nombreux public, samedi, au Théâtre de Cahors, pour entendre un chef-d'œuvre de Molière. L'affluence était si grande que les artistes se virent obligés de promettre une seconde représentation pour le lentemain. Public attentif, intelligent, sur qui l'on sentait que l'œuvre du grand maître, si vraie et si amère dans sa vérité, produisait tout

Nous ne voudrions pas philosopher dans ces « Echos ». Tout de même on peut bien dire qu'avant la guerre, il n'y aurait pas eu cent personnes, qu'il fallait pour attirer le public au théâtre de ridicules ou pleurnichardes opérettes comme Phi-Phi ou le Pays du Sourire. Il est certain que l'annonce d'une pièce haute et sévère comme Le Misanthrope n'y aurait amené qu'un public restreint

Eh! bien, nous notons là avec satisfaction le signe d'un heureux changement dans le goût public. Cela n'est pas négligeable, car tout se tient dans la formation intellectuelle et morale d'un

pays et c'est un bon symptôme qu'il se plaise aux choses grandes et belles dans le domaine de l'art L'éducation de l'esprit et la formation

du caractère sont peut-être une seule et même chose sous deux aspects qui paraissent différents. Prudence et discrétion.

On parle beaucoup à Cahors et c'était un des charmes de notre ville que les conversations y étaient animées, souvent intéressantes et qu'on y traitait de tout... et de quelques autres choses en-

Maintenant c'est surtout de nourriture qu'il est question, des difficultés qu'on éprouve à s'approvisionner. Ces sujets-là ont le double avantage de fournir ample matière à discussion et de ne pas offrir de danger.

Il en est beaucoup d'autres sur les-quels il est préférable de s'exprimer avec discrétion, au moins en public et particulièrement aux terrasses des cafés! Nous en avons déjà informé nos concitoyens, mais il est bon de le leur rappeler de temps en temps. Dans nos pays depuis toujours habitués à une pleine liberté, il est difficile d'avoir à se surveiller, mais c'est pourtant néces-

### Je regardais l'autre jour, à la porte d'un atelier de mécanique, l'essai d'un qui s'en est suivi, pour nous décider à camion qu'on venait de transformer. Il avait fonctionné avec de l'essence; il fonctionnait maintenant avec du gaz de

L'HISTOIRE DU GAZOGÈNE

On apercevait à la droite du conducteur, verticalement dressé derrière lui, le long cylindre du gazogène dont la peinture récente fumait sous la chaleur de la combustion intérieure. Le moteur à l'essai tournait rond. Un sourire satisfait se lisait sur le visage des ouvriers qui venaient d'équiper de la sorte ce camion, lequel allait pouvoir rouler désormais sans souci des restrictions et même de la complète disette d'essence.

Et je me disais, qu'il est bien vrai que la nécessité rend ingénieux. Il y a dix ou quinze ans, lorsqu'on imprimait quelque part qu'il existait un autre carburant que l'essence, un carburant que nos bois et nos forêts pouvaient nous dispenser largement, qui cela intéressait-il?

Il était si simple de s'arrêter au bord de la route, de faire un signe à l'employé du dépôt d'essence qui, d'un geste prompt et habituel, introduisait le bout de son tuyau dans votre réservoir.

Il a fallu la guerre, la défaite et tout ce un effort de nouveauté, à faire preuve d'ingéniosité et d'invention. Si nous avions réalisé en temps normal ce que nous réalisons aujourd'hui, nous nous serions libérés depuis longtemps de l'obligation d'importer chaque année pour des mlliards de francs d'essence.

Ne dites pas que le gazogène ne remplacera jamais le carburant liquide. Primo, vous n'en savez rien, car les recherches ne sont pas finies ni la mise au point des carrosseries et des constructeurs de châssis. Secundo, songez à tous les accidents mortels que nous n'aurions pas eu si les autos, au lieu de l'essence inflammable, n'avaient recelé dans leurs flancs que du charbon de bois.

L'histoire du gazogène n'est qu'un exemple. Nous n'avons pas fini de voir du nouveau. Plus la vie devient difficile, plus l'esprit travaille, plus les nouveautés remplacent les vieilleries.

Ne bénissons pas notre défaite. Mais de ce fiel sachons tirer un elixir de jou-

## CAMORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir. La séance a été ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. de Monzie.

Etaient présents : MM. de Monzie, docteur Calvet, Salanié, Heilles, Rollès, Nicolaï, docteur Rougier, Triadou, Vi-daillac, Marmiesse, Theil, Roux, Couderc, Malique, Paubert, Marcouly.

M. le Maire exprime les remerciements de la municipalité aux personnes qui ont versé des sommes assez importantes au Bureau de bienfaisance, et notamment à l'Œuvre des Dames Noires qui, comme on le sait, a assuré avec un dévouement très apprécié le ravitaillement des réfugiés.

L'indemnité de résidence du Commissaire de police est portée de 200 francs à la somme de 1.200 fr., et une indemnité de logement est votée en faveur du gardien du parc.

Le Conseil examine la question relative à l'échelle de traitement des receveurs temporaires des octrois. Par suite de l'admission à la retraite de MM. Pélissié et Valéry, plusieurs postes de préposés sont vacants. Toutefois le Conseil décide que trois postes seront réservés pour les prisonniers.

Le projet d'installation d'un atelier public de distillation est adopté. Une somme de 300 francs est votée à titre d'indemnité à deux agents de la police parisienne attachés à la police

municipale de Cahors. Renvoyée avec avis favorable à la Commission de l'enseignement, la création d'une chaire de langue anglaise au Cours complémentaire de jeunes filles.

Une demande d'installation téléphonique adressée par le Commandant de la Compagnie des Sapeurs-pompiers est renvoyée à la Commission.

Le Conseil décide de louer à l'Aéro-Club le local de l'ancienne loge maconnique, rue Wilson. Le remboursement des frais de presta-

tion de serment exposés par M. Sémirot, receveur temporaire de l'octroi (300 fr.) est accordé. MM. Salanié, Paubert, Triadou sont

nommés membres de la Commission municipale pour le contentieux des réquisitions civiles et militaires.

Renvoyée à la Commission une difficulté relative au legs à la ville par Mme Sthocart, décédée le 6 août der-Une somme de 150 francs, indemnité

due pour le logement de deux policiers belges en fonctions à Cahors, est votée. M. Salanié demande que le service de l'éclairage en ville soit rétabli, la nuit venue. Satisfaction sera donnée.

M. Salamagne a adressé une demande tendant à obtenir l'adduction d'eau au chemin du Peyrat pour l'établissement d'une porcherie. Le montant des frais s'élèverait à 14.000 fr. environ. M. Salamagne s'engage à prendre à sa charge la moitié des frais, soit 7.000 francs.

M. Malique présente des observations au sujet de la question d'adduction d'eau et demande qu'on procède au vote à mains levées de la proposition Salamagne. La proposition est mise aux voix : elle est adoptée par 13 voix contre 3. Les dépenses d'assistance de 1939 qui

sont supérieures de 92.916 fr. à celles de 1938 sont approuvées. du service vicinal 1941 est

Le montant des travaux de zinguerie au Cours complémentaire s'élevant à 8.058 francs et des travaux de construction d'un lavoir dans ce même établissement s'élevant à 2.045 fr. est adopté.

Sur le rapport de M. Duthil, le Conseil adopte les pensions de retraite de M. Pé-lissié, receveur de l'octroi, s'élevant à 11.333 francs ; de M. Valéry, préposé de l'octroi, s'élevant à 9.900 francs, et de Mme Conquet, veuve d'un employé d'octroi, s'élevant à 3.125 francs.

M. Marmiesse donne communication du compte de gestion du lycée de jeunes filles (1939); du compte administratif du lycée de jeunes filles (1939); du budget supplémentaire du lycée de jeunes filles (1940); de l'état des sommes irré-

M. Vidaillac donne communication du budget du bureau de bienfaisance (1940);

### EDEN Mercredi 9, jeudi 10, samedi 12 et di-

manche 13 octobre, en soirée. Diman-

Une œuvre de grande classe qui a inspiré un film qui réunira tous les suffra-L'ASSAUT

Madeleine Robinson, Charles Lemontier. En complément : Séquestrée, drame. porter au Bureau du Journal.

avec Charles Vanel, Alice Field, Alerme,

du compte de gestion du bureau de bienfaisance; du compte de gestion de l'Hospice (1939); du compte de gestion du receveur d'assistance (1939); du budget supplémentaire du bureau d'assistance (1939); du budget supplémen-

taire de l'Hôpital (1940). Approuvé. M. Calvet donne communication du budget supplémentaire de l'année 1940. La ville demande à l'Etat, pour l'exécution de travaux urgents, une subvention de 11 millions de francs. Ces travaux sont nécessités par l'électrification des écarts, des adductions d'eau pour la Maison maternelle du Payrat et pour les hameaux de la commune; la réfection de l'Abattoir ; des réparations à l'Hôtel de Ville; la construction d'un chemin

M. de Monzie, prenant la parole, souligne l'œuvre de solidarité qui a été accomplie en faveur des réfugiés : cette œuvre, qui leur a assuré nourriture et logement, a été faite avec la collaboration dévouée et persévérante de plusieurs conseillers municipaux, notamment M. Marmiesse qui, durant toute cette période, était en permanence soit à l'Hôtel de Ville, soit aux Dames Noires. Heilles attire l'attention du Conseil sur le terrain des sports. Les réparations du stade sont en voie de réalisation et une entente est intervenue

trouve sur ce terrain. M. Roux présente des observations relatives à la Coopérative militaire installée rue Anatole-France. Cette Coopérative est exclusivement réservée aux officiers et sous-officiers de carrière, habitant Cahors, vivant en famille ou en

pour la cession de l'immeuble qui se

popote. En outre, cette Coopérative, sur de-mande, envoie des colis aux officiers et sous-officiers de carrière prisonniers.

M. Roux demande que l'œuvre des colis aux prisonniers soit faite sans distinction de grade, parce que les coopératives délivrent du chocolat et des sardines, ce que réclament les prisonniers. Les observations de M. Roux sont

La séance est levée à 22 heures 30. --->>X<---

### PERTE DE LA CARTE D'ALIMENTATION

L'Intendant militaire de Cahors, directeur départemental du ravitaillement général du Lot, nous communique:

« Au cas de perte alléguée pour obte-« nir la délivrance d'une nouvelle carte, « il doit être procédé à une enquête « approfondie de police ou de gendarmerie portant sur les circonstances de « la perte et la moralité du réclamant aussi bien dans la commune qui reçoit « la déclaration de perte que, le cas « échéant, dans celle qui avait émis la

carte perdue. « La nouvelle carte ne peut être délivrée que quinze jours au moins après la déclaration de perte. Pendant ce laps de temps, le consommateur reçoit, par les soins de la mairie qui a reçu sa déclaration de perte, le nombre de tickets de couleur rouge nécessaires à l'obtention, pendant cette période, des denrées contingentées. Toutefois, lorsqu'il résulte d'une déclaration immédiate que la carte a été détruite par un événement fortuit (incendie, inon-

### « cun délai. » Baccalauréat

dation...), facile à contrôler, une nou-

« velle carte peut être remise sans au-

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales:

- Mlle Boudet, Cadiergues, Cangardel, Mlle Charles, Mlle Chauvin, Davezac, Delanis, Delnaud, Deschamps Dolhen, Foucault, Mlle Lherm, Mourillon, Renaud, Ribeyrolles, Teyssandier, Triadou, Vilas, Vittut. Epreuves orales vendredi 11 octobre,

Aymard, Mlle Barat, Mlle Série A'. -Bouyssou, Buffet, Mlle Canet, Mlle Char-

troux, Conduché, Couaillac, Mlle Francoual, Mlle Gagnayre, Mlle Gartner, Mlle Jouvelet, Klein, Laporte, Lemaître, Leurquin, Lévy, Mlle Miramon, Valembois,

Epreuves orales, lundi 14 octobre, à Mathématiques. — Mlle Capus, Mlle Combarel, Loriot, Raynal, Sabrié.

1er B. — Calmon. Avis très important aux réfugiés

De nombreux réfugiés viennent se renseigner ou adressent leur nouvelle demande d'allocation à la Préfecture. Il leur est rappelé que la Préfecture n'intervient nullement dans les attributions d'allocations qui dépendent uniquement des Commissions Cantonales appelées à statuer sur les dossiers.

En conséquence, les réfugiés ont tout intérêt à éviter une démarche qui ne fait que retarder l'examen de leur de-

Qui l'a trouvé? Il a été perdu un jeu de clés sur la route de Larroque. Prière de les rap-

### L'HUILE DE NOIX

« Il faut remettre la France au travail », s'est écrié le Maréchal Pétain. La forte parole, adoptée par les foules françaises, est devenue dicton.

Peu à peu, partout, on s'affaire, on s'organise, on cherche, on finit par trouver du travail... Un bel exemple d'initiative, de courage, d'optimisme nous est fourni par un groupe de Cadurciens: depuis quelque temps les promeneurs ont remarque dans le Faubourg Saint-Georges, sur la route de Toulouse, des bâtiments sortis, on pourrait dire mi-raculeusement, du sol! C'est qu'on a travaillé dur et ferme dans ce coin de France et bientôt il existera à Cahors une nouvelle usine, une nouvelle source de vie, de prospérité et d'espoir pour notre cité : elle aura nom « Huileries de Noix du Lot ».

Son but? Offrir à tous les récoltants de noix, gros ou petits, un débouché pour leur produit. Ils y trouveront leur compte car l'usine, armée de toutes les forces que donne un outillage moderne et perfectionné au maximum, permettra un rendement jusqu'ici inégalé dans l'in-

dustrie de l'huile de noix. Son but ? Offrir à la population souvent démunie, un produit sain, net, 100 0/0 français à un prix particulièrement étudié pour que chaque famille en puisse faire un usage courant. Son but enfin ? Créer une source nou-

velle d'énergie en procurant du travail

à ceux qui en manquent.
L'usine « Huileries de noix du Lot », affaire jeune aux mains d'hommes expérimentés, sera sous peu prête à « tour-ner ». Nos paysans du Lot n'auront qu'à apporter leurs noix à l'usine. Celleci, par un travail à façon exécuté avec tout le raffinement moderne, leur donnera la possibilité de conserver chez eux et de consommer en famille leur production d'huile. L'usine en outre achètera toute quantité de noix ou cerneau. Qu'on se le dise dans le Lot et...

Souhaitons longue vie et prospérité à cette nouvelle affaire, sympathique entre toutes, conçue et mise au monde par des Cadurciens, pour des Cadurciens!

### **一>第<**一 Dans les octrois

C'est avec plaisir que nous apprenons que notre excellent compatriote M. Courpet a été nommé en remplacement de M. Valéry, admis à la retraite. Nos félicitations à M. Courpet pour cet avance-

### Rapatriement des militaires démobilisés sur place

Les militaires de la zone occupée non interdite qui ayant trouvé du travail se sont fait démobiliser sur place pourront, s'ils le désirent, être rapatriés incessamment aux frais de l'Etat.

Les démobilisés répondant à cette condition et résidant actuellement à Cahors sont invités à venir se faire inscrire à la mairie, de toute urgence. 

### Chronique des Théâtres « LE MISANTHROPE »

La troupe des « Jeunes Comédiens de Paris » fious a donné samedi soir une interprétation du Misanthrope dont nous lui faisons compliment. Elle est si difficile à bien rendre cette grande œuvre que c'est déjà beaucoup de ne pas s'y montrer trop inférieur. Et c'est encore mieux lorsque, comme ils l'ont fait sameli, ses interprètes en fournissent une expression juste et vraie

Le ton y était, le mouvement et la vie. C'est un plaisir de haute qualité que d'entendre Molière quand il est bien traduit et quand ces textes illustres sont intelligemment interprétés.

Ces jeunes artistes ont été récompensés par l'affluence considérable du pu-blic et par le chaleureux accueil qu'on leur a fait. 

### PALAIS DES FETES

Mardi 8, mercredi 9, jeudi 10, samedi 12, dimanche 13, en soirée, à 20 h. 15. Dimanche, matinée, à 15 heures. Erich von Stroheim et Dita Parlo dans

un film français de grande classe ULTIMATUM le film d'un grand amour.

En complément : Deux films en couleurs : Noces hawaïennes ; Gala du petit monde.

### Arrondissement de Cahors

Puy-l'Evêque

Fermeture de boucherie. - Par arrêté préfectoral du 30 septembre 1940, le fonds de commerce des époux Germa-Lasmaries, bouchers à Puy-l'Evêque, sera fermé pendant quinze jours, du 3 au 18 octobre inclus, pour hausse illicite sur le prix d'abats de veau.

### Une habitude à conserver

...c'est celle qui consiste à prendre après les repas du soir une tasse de tisane qui facilite le travail des organes digestifs. Cette tisane, vous la voulez agréable, mais pourquoi pas également active et bienfaisante? C'est pourtant ce que réalise la tisane Vichyflore; elle est délicieuse au goût grâce aux plantes aromatiques qui entrent dans sa composition mais aussi elle est extraordinairement bienfaisante et active à cause du boldo, du combretum, du séné, de la bourdaine et de quantité de plantes médicinales qui, judicieusement choisies et dosées, associent leur action à celle des sels de Vichy qui complètent cette heureuse formule. Aussi, l'usage quotidien de la tisane Vichyflore assure une florissante santé à tous ceux qui l'ont adoptée. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

## Arrondissement de Figeac

Secours américain aux victimes de la guerre. -- Grâce à la générosité de la Croix-Rouge Américaine et par l'inter-médiaire de M. Baup, l'actif Directeur de l'Union Electrique Rurale de Souillac et aussi grâce aux soins du Comité d'Entr'aide local, présidé par Mme de la Barrière, il a été distribué, dans notre ville aux nombreux réfugiés qui y avaient cherché un refuge momentané, différents secours en nature : vivres, vêtements, chaussures, etc...

Ces dons, qui ont été attribués dans une très large mesure au Comité d'Entr'aide, ont permis de soulager de nombreuses infortunes parmi nos compatrio-

tes malheureux.

Que la Croix-Rouge Américaine, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette œuvre humanitaire, trouvent ici l'expression de la reconnaissance de tous et les chaleureux remerciements de la Municipalité de Saint-Céré. Cette attention si touchante de nos amis américains est allée droit au cœur de tous les Français et ils sauront s'en souvenir.

Epaves. - Il a été trouvé un portemonnaie en cuir contenant une petite somme ; le réclamer chez M. Vertuel, dé-

### Arrondissement de Gourdon

Souillac

Electrification des écarts. — Les habitants du bourg de Pinsac avaient eu la chance de bénéficier de la lumière depuis la pose du réseau électrique, mais certains écarts comprenant d'importants hameaux, tels que Pomarède, Maslacroix, Masdepech, Blanzaquet, et le Bastit en étaient réduits à se servir de lampes à

Nous sommes heureux de constater que le travail a repris dans ce dernier hameau et que les poteaux se dressent rapidement.

Espérons que, sous peu, à la grande satisfaction des habitants, tous les écarts de la commune jouiront du même bienêtre, surtout en ce moment, où le pétrole se fait rare.

Vayrac

Foire du 1er octobre. - Cours pratiqués à la foire du 1er octobre.

La foire qui s'est tenue mardi n'a pas eu son importance habituelle en raison | inges et de la foire de Brive; peu de forains. Les cours fixés par arrêté préfectoral furent respectés, la po-

lice n'eut pas à intervenir. Bœufs de boucherie, peu d'arrivage. Moutons et brebis, marché nul. Porcs et charcuterie, pas d'amenés. Cochons de lait, très peu de transactions. On constate néanmoins une baisse de prix sur les précédentes foires. Veaux, bien approvisionnés, vente soumise à la taxe; marché à la volaille, nul; œufs, peu d'amenés. Pas de beurre. Céréales, nul grande vente de haricots, 10 fr. le kilo. Abondance de légumes à de bons prix. Prochaine foire le 17 octobre.

### AVIS DE DECES

Mademoiselle Germaine DUFOUR et tous ses parents ont la douleur de faire part à tous leurs amis et connaissances de la mort de leur frère et cousin

Le Général Paul DUFOUR Commandeur de la Légion d'honneur Croix de guerre 1914-1918

Maire du Montat décédé à l'Hôpital de Cahors, le lundi 7 octobre 1940 à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La levée du corps sera faite à l'Hôpital, le mercredi 9 octobre, à 10 heures et la cérémonie religieuse aura lieu le même jour en l'Eglise du Montat à 11 heures (heure légale). Le présent avis tiendra lieu de faire-

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

# Dernière heure

MM. Weiler, Bloch et Philippe sont internés à Pellevoisin

M. Paul-Louis Weiler, administrateur délégué de la Société « Gnôme et Rhône »; Marcel Bloch, ancien administrateur délégué de la Société Nationale de Construction Aéronautique du Sud-Ouest, et Raymond Philippe, banquier, ont été internés administrativement, le 6 octobre, à Pellevoisin (Indre).

« Le pacte tripartite est dirigé contre nous », affirme M. Knox

« L'alliance militaire de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon est dirigée contre nous », a déclaré M. Knox, secrétaire à

« Ces pays veulent nous faire la guerre a-t-il ajouté, nous sommes prêts. Les visites aux militaires français internés en Suisse sont autorisées

Le communiqué officiel numéro 5 de la direction du service des prisonniers de guerre a informé les familles des militaires français internés en Suisse qu'elles pourraient, prochainement, obtenir l'autorisation de se rendre en Suisse.

Les Trade-Unions se prononcent pour la lutte jusqu'au bout

Le Congrès des Trade-Unions anglais, a adopté au cours de sa première réunion, une motion confirmant la volonté des organisations affiliées de participer à l'effort de guerre du pays.

N'attendons pas d'être perclus de rhumatismes

L'état arthritique qui se manifeste par quelques douleurs et courbatures et une gêne des articulations conduit infailliblement à de longues et douloureuses crises rhumatismales si on ne protège pas l'organisme en temps voulu. Un cachet Gandol pris matin et soir constitue le traitement dépuratif antiarthritique nouveau sous l'influence duquel les douleurs dis-paraissent graduellement et ne reviennent pas si on a la volonté de poursuivre régulièrement le traitement. Le Gandol, sans ennui pour l'estomac, 14 fr. 60 pour une cure de dix jours. Ttes Phies et Phie

### **PETITES ANNONCES**

RECUPERATION DES VIEUX PAPIERS

enlèvement à domicile selon quantité aux meilleures conditions, FARGE, 6, avenue de la Gare. Tél. 43. (32.707).

Madame PICOT, travaux de couture, robes et manteaux, 13, rue Fondue-Haute, Cahors. (32.771).

CHERCHE Chambre meublée, à louer. Faire offres, Bureau du Journal.

CHERCHE propriété de rapport, 5 à 15 h., b. maison et cheptel. Ecrire: André, Labastide-Murat (Lot).

IL A ETE PERDU lundi à midi, du garage Citroën à la rue Brives, une veste en laine noire. Prière de la rapporter au Bureau du Journal.

ETUDE DE Maître P. BERTRANDY

Licencié en Droit, Avoué à Figeac Successeur de Maîtres Malrieu Loubet et Nuville

EXTRAIT D'UN JUGEMENT D'ADOPTION

Par acte du quatre mai mil neuf cent quarante, reçu par Maître CAL-MON, notaire à Fig ac, suppléant Maître. BEDOS, notaire à Latronquière, actuellement mobilisé, Monsieur Antoine-Frédéric TRUEL, propriétaire-cultivateur, et Madame CELS Léontine, sans profession, son épouse, demeurant en-semble à Puech-Peyroux, commune de Saint-Cirgues (Lot), ont adopté Mon-sieur Joachim-Henri TAURAND, cultivateur, demeurant également à Puech-Peyroux, commune de Saint-Cirgues.

Cet acte d'adoption a été homologué purement et simplement par jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Figeac le vingt-quatre juillet mil neuf cent quarante, à la requête de M. TRUEL sus-nommé, ayant Maître BERTRANDY, pour avoué, en présence de Monsieur le Substitut-Délégué de Monsieur le Procureur de la République. Le dispositif de ce jugement est ain-

si concu « Le Tribunal... Après s'être procuré les renseignements convenables, avoir vérifié si toutes les conditions de la loi sont remplies et s'être assuré si les personnes qui se proposent d'adopter jouis-sent d'une bonne réputation, et ont réellement donné à l'adopté, pupille de la Nation, pendant sa minorité et pendant six ans au moins, des secours et des soins non interrompus; après en avoir délibéré, homologue purement et simplement l'acte d'adoption reçu par Maître CALMON, notaire à Figeac, le quatre mai mil neuf cent quarante;

Dit qu'il y a lieu à adoption de Joa-chim-Henri TAURAND, cultivateur, demeurant à Puech-Peyroux commune de Saint-Cirgues, par Madame Léontine CELS et Monsieur Antoine-Frédéric TRUEL, propriétaires-cultivateurs, mariés, demeurant au même lieu; Dit que l'adopté s'appellera désormais

TAURAND-TRUEL; Dit que pendant sa minorité et pendant six ans au moins l'adopté a reçu des adoptants des secours et des soins non interrompus;

Ordonne la transcription du dispositif du présent jugement sur les registres de l'état civil de Sénaillac-Latronquière où l'adopté est né, le trois août mil neuf cent neuf. Dit qu'il sera fait mention de ce dispositif en marge de l'acte de naissance de l'adopté. »

Signé: DELRIEU, Président; PLE, Greffier.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné. Figeac, le premier octobre mil neuf cent quarante.

P. BERTRANDY, Avoué.

ETUDE DE Maître Jean FABRE

Notaire à Cahors VENTE DE FONDS DE COMMERCE Suivant acte reçu par Maître Jean FA-BRE, notaire à Cahors, le 18 septembre

1940, enregistré à Cahors (A.C.), le 25 septembre 1940 : Volume 781, Folio 20, numéro 97, par Monsieur le Receveur qui a perçu les droits; Monsieur Bruno PLA, négociant, et Madame Irma DUBON, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue du Château-

du-Roi, n° 24, Ont vendu à: Mademoiselle Jeanne-Emilienne-Lucienne PERRIN, négociante, demeurant à

Cahors, rue Pellegry, nº 12; Un fonds de commerce d'épicerie et marchand des quatre saisons, fruits, exploité à Cahors, rue du Château-du-Roi, dans un immeuble appartenant à Madame BLANC, comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail verbal des locaux où s'exploite le dit fonds, ainsi que le matériel y attaché.

L'entrée en jouissance est fixée au 1er octobre 1940. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion, au plus tard dans les dix jours de la présente insertion, et seront reçues à Cahors, 2, rue Jean-François-Caviole, en l'étude de Maître FABRE, notaire, où domicile

a été élu à cet effet par les parties. Pour deuxième avis.

ETUDE

> Maître Jean FABRE NOTAIRE A CAHORS

VENTE DE FONDS DE COMMERCE nvant acte reçu par Maître Jean FA-BRE, notaire à Cahors, les 22 et 23 septembre 1940, enregistré à Cahors (A. C.), le 2 septembre 1940 : Volume 781, Folio 19, numéro 88, par Monsieur le Receveur

qui a perçu les droits; Monsieur Emile-Marcel PAULHAC, maître d'hôtel, et Madame Marie-Louise ÉBAUDY, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue Brives, n° 5,

Ont vendu à : Madame Marie-Louise VIALARD, propriétaire, ancienne négociante, épouse contractuellement séparée de biens de Monsieur Jean-Louis-René RICHARD, avec lequel elle demeure actuellement au « Brugas », commune de Boissières, Un fonds de commerce d'hôtel-restau-

rant, connu sous le nom « d'Hôtel du Midi », exploité à Cahors, rue Brives. N° 5, et comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage v attachés, le droit au bail des locaux ou sa prorogation et le matériel servant à

L'entrée en jouissance est fixée au 21 octobre 1940. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, à peine de forclusion dans les dix jours de la présente insertion, à Cahors, 2, rue Jean-François-Caviole, en l'étude de Maître FABRE, notaire, où domicile a été élu à cet effet par les par-

Pour deuxième avis. J. FABRE.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot ». 65

MAX DU VEUZIF

Sur le visage mutin de la petite épouse, une lueur passa : pitié... déception... malice... ou dédain? Qui peut savoir ce que cette constatation

parée, pouvait éveiller dans l'âme de

la jeune femme...

Rien qu'une nuit

toire entre Ruitz et Orane. Le jeune homme avait un caractère assez généreux pour ne jamais revenir sur une observation qu'il avait cru devoir faire. Toutefois, malgré les jours qui gens ne paraissait pas augmenter. Orane accomplissait les mille trade maison. Elle entretenait des fleurs blé à présent, et elle s'efforçait d'y mettre une note gaie, confortable; mais, dans son attitude avec Ruitz,

La jeune femme admettait, en effet, que toutes les suppositions désagréables de son père auraient pu se réaliser : Ruitz pouvait aussi bien être un malhonnête homme, un vilain monsieur, et même tout simplement un garçon mal élevé. Le nom à courant d'air, comme il disait si pittoresque-

sitivement rien relevé de désobligeant dans la conduite de cet hidalgo à qui elle était liée. - Il a même l'air d'un homme

tenir à distance. le besoin de lui montrer les lettres qu'elle recevait de sa mère ou de ses amies. Elle ne parlait pas davantage de celles qu'elle écrivait. Toute cette vie personnelle, elle la gardait pour soi, afin d'éviter le lien de confiance qui sournoisement ne s'infiltrait que trop en eux. Et cependant, à table, le midi, invariablement, Ruitz posait la question classique à presque tous

- Rien de neuf, aujourd'hui?

- Rien!

Jamais elle n'avait éprouvé le be-

tinctivement le besoin de briser la réserve dont sa femme s'entourait.

— Je couds, je brode, je lis, je sors! Tout dépend de la température, et aussi du plus ou moins de cou-

ment. — Vous sortez ? insista-t-il. Et où allez-vous dans ce Paris dont vous connaissez, je m'en suis aperçu, les

elle n'avait pas à en faire mystère. - Je fais des courses, je prends le

thé avec des amies, je fais quelques

visites... Je suis très occupée, en vé-

 Mais voilà qui est intéressant, répondit Ruitz, sans paraître offusqué le moins du monde par toute cette vie intime à laquelle sa femme

vous aviez des amis à Paris ?... Il fauconnaître les personnes qui ont la faveur de votre amitié. - Oh! répondit-elle devant ce

regard qui pesait sur elle. Ces relations n'ont aucune importance pour vous. La plupart sont des compagnes de pension avec qui j'évoque les heu-

esquissaient une moue de doute, il précisa : — Je vous assure qu'il me serait agréable de connaître ces gens avec

ce parut un blâme à Ruitz. Il fronça un peu le sourcil en observant : Je ne pense pas, en manifestant le désir d'être au courant de vos

Puis, changeant de ton, souriant tout à coup pour effacer ce que son léger reproche pouvait avoir de désagréable pour la jeune femme, il dit

- En toute circonstance, mon petit, dites-vous que tous vos actes me sont précieux et que toute mon affectueuse vigilance vous accompagne.

C'était peut-être plus qu'Orane ne souhaitait en entendre pour le moment. Elle baissa le nez dans son assiette et continua de garder le silence. Cependant, au bout de quelques instants, elle remarqua à mivoix, comme pour elle seule: — Je crois que je n'ai aucune dis-

riée. Je sens que je ne m'occuperais pas du tout des amis de collège que Ruitz la dévisagea assez curieuse-

même le courage de rire. \_ Il est probable, constata-t-il, que vous tenez dans ma vie une place plus importante que je n'en tiens une dans la vôtre. Ĉeci dit sans aucun reproche, ma chère Orane. Mais je me fais un peu l'effet d'être tombé dans votre existence comme un

Orane se mit à l'unisson de sa gaîté factice et son rire tinta légèrement dans la pièce. - Il est certain convint-elle de

bonne foi, que je n'avais jamais imaginé que je pouvais me marier à Barcelone... dans de telles conditions surtout!

— Je ne désespère pas, d'ailleurs, d'arriver un jour à me rendre compte que je suis effectivement votre femme; pour le moment, il m'est doux

je lisais la plus singulière des aventures!

trop triste? questionna son mari, sur le même ton correct. La lecture ne vous en semble pas trop pénible?

— Non. Jusqu'ici, il n'a rien de - Alors, insinua-t-il doucement, il vaudrait peut-être mieux le feuil-

leter à deux, ce livre si intéressant.

Ne pensez-vous pas, Orane, qu'il se-

- J'espère que le livre n'est pas

rait temps que nous essayions d'en déchiffrer ensemble les principaux passages? Instinctivement, et même sans se rendre compte de la vivacité de son geste, Orane hocha négativement la

- Non, sûrement, pensait-elle. Ils n'allaient pas rompre si prématurément avec les conventions adoptées! Ruitz n'insista pas. Pour le moment, c'était l'attitude conciliante qu'il avait cru devoir adopter avec sa jeune et farouche épouse : des attentions toujours en éveil, un peu galantes même mais jamais de contrainte,

jamais d'inutile insistance... Il esti-

mait qu'Orane devait se sentir libre

d'accorder ou non son affection à ce mari imposé par le sort. Après cette légère escarmouche avec sa femme, Ruitz se leva de table et, comme l'heure était venue de regagner son bureau, il prit congé de celle-ci le

(A suivre).

d'une médiocrité qu'elle touchait du doigt, et à laquelle rien ne l'avait pré-

Il ne fut plus question de cette hispassaient, l'intimité entre les jeunes vaux qui incombent à une maîtresse dans l'appartement, entièrement meuelle continuait d'observer la même

réserve rigoureuse que les premiers

jours, comme si elle avait craint que trop d'attachement ne naisse trop vite entre elle et son mari et qu'ils n'eussent à le regretter par la

ment, ne signifiant rien en vérité. Le temps, seul, la fixerait sur la véritable personnalité de celui qu'elle avait épousé. En attendant, elle ne se départissait pas de sa sereine réserve, bien que jusqu'ici elle n'eût po-

correct et d'un brave garçon, reconnaissait-elle volontiers avec émotion. Mais cela ne l'empêchait pas de le

C'est ainsi qu'elle n'éprouvait pas les maris du monde :

Tranquillement, Orane répondait : 1 ne faisait jamais allusion. Pourquoi

soin de préciser qu'elle avait dans la journée reçu une lettre, acheté quelque chose ou fait certaines visites. Ce fut l'Espagnol qui la mit sur cette voie. Car, avec son caractère démonstratif et franc, il éprouvait ins-

- Que faites-vous l'après-midi, quand je suis parti? lui demanda-t-il, ce jour-là, avec une bienveillante attention. Comment employez-vous votre temps, durant mon absence ?...

rage dont je suis remplie. C'était vague comme renseigne-

moindres monuments? Orane était trop loyale pour mentir à cette question directe. Elle ne songea d'ailleurs pas à se dérober. Ses actes pouvaient être contrôlés et

ne m'avez-vous pas dit plus tôt que dra me les présenter. J'aimerais assez

res passées au couvent. Je ne pense pas que vous y trouveriez le moindre - Qui sait? insinua-t-il. Tout ce qui vous touche m'intéresse. Mais comme les lèvres d'Orane

qui vous entretenez des rapports d'amitié... vos relations ne sauraient me laisser indifférent. Elle ne répondit pas et son silen-

fréquentations, outrepasser mes droits

mon mari pourrait fréquenter. ment, mais il encaissa la pointe sans marquer la moindre déception. Il eut

position pour faire une femme ma-

chien dans un jeu de quilles.

Elle fit une pause, puis, toujours avec la même bonne humeur, conti-

de me croire en vacances... comme si

plus galamment du monde.